

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

915 NETTOYANT DE FREIN HAUTE SECURITE - 60 L MP91500F60AB

Date de révision: 18.11.2024

Code du produit: 1103762

Page 1 de 14

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

915 NETTOYANT DE FREIN HAUTE SECURITE - 60 L MP91500F60AB

UFI: 6768-U0HH-300S-GXAU

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

nettoyant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: TUNAP GmbH & Co. KG
Rue: Buergermeister-Seidl-Strasse 2
Lieu: D-82515 Wolfratshausen
Téléphone: +49 (0) 8171/1600-0 Téléfax: +49 (0) 8171/1600-40
E-mail: sdb@tunap.com
Internet: www.tunap.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 03 88 37 37 37 (CapTv de Strassbourg)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2; H225
Asp. Tox. 1; H304
Skin Irrit. 2; H315
Eye Irrit. 2; H319
STOT SE 3; H336
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

propane-2-ol
Acétone
Hydrocarbures en C7-C9, Isoalcanes
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

915 NETTOYANT DE FREIN HAUTE SECURITE - 60 L MP91500F60AB

Date de révision: 18.11.2024

Code du produit: 1103762

Page 2 de 14

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P260	Ne pas respirer vapeurs.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P304+P312	EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
67-63-0	propane-2-ol			25 - < 50 %
	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
67-64-1	Acétone			20 - < 25 %
	200-662-2	606-001-00-8	01-2119471330-49	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
64741-66-8	Hydrocarbures en C7-C9, Isoalcanes			20 - < 25 %
	921-728-3		01-2119471305-42	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H336 H304 H411			
	Hydrocarbures en C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycléniques, aromatiques < 2%			5 - < 10 %
	927-241-2		01-2119471843-32	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 3; H226 H336 H304 H412 EUH066			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

915 NETTOYANT DE FREIN HAUTE SECURITE - 60 L MP91500F60AB

Date de révision: 18.11.2024

Code du produit: 1103762

Page 3 de 14

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
67-63-0	200-661-7	propane-2-ol par inhalation: CL50 = 47,5 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5280 mg/kg	25 - < 50 %
67-64-1	200-662-2	Acétone par inhalation: CL50 = 76 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 20000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5800 mg/kg	20 - < 25 %
64741-66-8	921-728-3	Hydrocarbures en C7-C9, Isoalcanes par inhalation: CL50 = > 21 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = >9,4 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 2200 - 2500 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 7100 - 7800 mg/kg	20 - < 25 %
	927-241-2	Hydrocarbures en C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycléniques, aromatiques < 2% par inhalation: CL50 = > 4951 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	5 - < 10 %

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

>= 30 % hydrocarbures aliphatiques.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver avec beaucoup d'eau et de savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Consulter impérativement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, nausées, étourdissements, irritation de la peau fatiguée,

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Appeler un CENTRE ANTIPOISON. Des symptômes peuvent apparaître seulement quelques heures après l'exposition.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

915 NETTOYANT DE FREIN HAUTE SECURITE - 60 L MP91500F60AB

Date de révision: 18.11.2024

Code du produit: 1103762

Page 4 de 14

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO₂, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereux si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Eloigner toute source d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser un équipement de protection individuel

Pour les non-secouristes

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Pour les secouristes

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). S'assurer que toutes les eaux usées sont collectées et transférées à une station d'épuration.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Observer le mode d'emploi.

La poussière doit être aspirée directement à l'endroit où elle se dégage. Aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

915 NETTOYANT DE FREIN HAUTE SECURITE - 60 L MP91500F60AB

Date de révision: 18.11.2024

Code du produit: 1103762

Page 5 de 14

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter l'exposition. Porter un vêtement de protection approprié. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes. Aliments pour humains et animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

À conserver au frais et au sec. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
67-64-1	Acétone	500	1210		VME (8 h)	
		1000	2420		VLE (15 min)	
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-64-1	Acétone	Acétone	100 mg/l	Urine	en fin de poste

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
64741-66-8	Hydrocarbures en C7-C9, Isoalcane			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2035 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	773 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	608 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	699 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	699 mg/kg p.c./jour

Conseils supplémentaires

- a no restriction
- b End of exposure or shift

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

915 NETTOYANT DE FREIN HAUTE SECURITE - 60 L MP91500F60AB

Date de révision: 18.11.2024

Code du produit: 1103762

Page 6 de 14

c in long-term exposure: after several shifts
d prior to next shift

TWA (EC): time-weighted average
U: Urea

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.
EN 166

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration 480min
Epaisseur du matériau des gants 0,45 mm
EN ISO 374

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.
Cas de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle pertinente est intéressant de noter:
Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).
Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: A
Respecter les limites de port indiquées par le fabricant.
Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: incolore, limpide
Odeur: sur le solvant

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:	Aucune information disponible.	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	56 °C	
Limite inférieure d'explosivité:	>1,5 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité:	14,3 vol. %	
Point d'éclair:	-17 °C	ISO 3679
Température d'auto-inflammation:	Aucune information disponible.	
Température de décomposition:	non déterminé	
pH-Valeur (à 20 °C):		DIN 19268
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	< 20,5 mm ² /s	DIN EN ISO 3104

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

915 NETTOYANT DE FREIN HAUTE SECURITE - 60 L MP91500F60AB

Date de révision: 18.11.2024

Code du produit: 1103762

Page 7 de 14

Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité (à 20 °C):	0,755 g/cm ³ DIN 51757
Densité de vapeur relative:	Aucune information disponible.

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Température d'inflammation spontanée

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Épreuve de séparation du solvant:	Aucune information disponible.
Teneur en solvant:	Aucune information disponible.
Teneur en corps solides:	Aucune information disponible.
Point de sublimation:	Aucune information disponible.
Point de ramollissement:	Aucune information disponible.
Viscosité dynamique:	Aucune information disponible. DIN 53019-1
Durée d'écoulement: (à 20 °C)	Aucune information disponible. DIN EN ISO 2431

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Matières liquides inflammables

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

10.6. Produits de décomposition dangereuxLa combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO₂, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereuses si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.**Information supplémentaire**

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

915 NETTOYANT DE FREIN HAUTE SECURITE - 60 L MP91500F60AB

Date de révision: 18.11.2024

Code du produit: 1103762

Page 8 de 14

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-63-0	propane-2-ol				
	orale	DL50 5280 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 47,5 mg/l	Rat		
67-64-1	Acétone				
	orale	DL50 5800 mg/kg	Rat	RTECS	
	cutanée	DL50 20000 mg/kg	Lapin	IUCLID	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 76 mg/l	Rat		
64741-66-8	Hydrocarbures en C7-C9, Isoalcanes				
	orale	DL50 > 7100 - 7800 mg/kg	Rat	Study report (1961)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 2200 - 2500 mg/kg	Lapin	Study report (1961)	Standard acute method, applying 4 differ
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 21 mg/l	Rat	Study report (1985)	OECD Guideline 403
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 >9,4 mg/l	Rat		
	Hydrocarbures en C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycléniques, aromatiques < 2%				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 4951 mg/l	Rat		

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration! Irritant pour les yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Contact avec la peau: irritant.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

915 NETTOYANT DE FREIN HAUTE SECURITE - 60 L MP91500F60AB

Date de révision: 18.11.2024

Code du produit: 1103762

Page 9 de 14

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (propane-2-ol; Acétone; Hydrocarbures en C7-C9, Isoalcanes)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion, Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.

Référence à d'autres rubriques: 2.1, 4.2.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

915 NETTOYANT DE FREIN HAUTE SECURITE - 60 L MP91500F60AB

Date de révision: 18.11.2024

Code du produit: 1103762

Page 10 de 14

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
67-63-0	propane-2-ol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	9640	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h	Desmodesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 100	48 h	Daphnia magna	
67-64-1	Acétone					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	5540	96 h	Oncorhynchus mykiss	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	6100	48 h	Daphnia magna	
64741-66-8	Hydrocarbures en C7-C9, Isoalcanes					
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 13,4	96 h	Oncorhynchus mykiss	REACH Registration Dossier OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	12 mg/l	72 h	Raphidocelis subcapitata	REACH Registration Dossier OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	ca. 2,4	48 h	Daphnia magna	Publication (1986) other: As described in: The evaluation o
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,778	28 d	Oncorhynchus mykiss	CONCAWE, Brussels, Belgium (2009) QSAR
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	1 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier OECD Guideline 211
	Hydrocarbures en C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycléniques, aromatiques < 2%					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>1000	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>1000	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	>1000	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange. AOX (mg/l): 0

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
67-63-0	propane-2-ol				
	OECD Prüfrichtlinie 301E	95 %	21		
	leicht biologisch abbaubar				
	Hydrocarbures en C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycléniques, aromatiques < 2%				
	OECD Guideline 301 F	89 %	28	ECHA	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

915 NETTOYANT DE FREIN HAUTE SECURITE - 60 L MP91500F60AB

Date de révision: 18.11.2024

Code du produit: 1103762

Page 11 de 14

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
67-63-0	propane-2-ol	0,05
67-64-1	Acétone	-0,24
64741-66-8	Hydrocarbures en C7-C9, Isoalcanes	4,5

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
64741-66-8	Hydrocarbures en C7-C9, Isoalcanes	198,7	Mytilus edulis	REACH Registration D

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN1993

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

915 NETTOYANT DE FREIN HAUTE SECURITE - 60 L MP91500F60AB

Date de révision: 18.11.2024

Code du produit: 1103762

Page 12 de 14

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (propane-2-ol; Hydrocarbures en C7-C9, Isoalcanes)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 3

Code de classement: F1

Dispositions spéciales: 274 601 640C

Quantité limitée (LQ): 1 L

Catégorie de transport: 2

N° danger: 33

Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Quantités exceptées: E2

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (propane-2-ol; Hydrocarbures en C7-C9, Isoalcanes)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 3

Code de classement: F1

Dispositions spéciales: 274 601 640C

Quantité limitée (LQ): 1 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Quantités exceptées: E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (propan-2-ol; Hydrocarbures C7-C9, iso-alkanes)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 3

Marine polluant: no

Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 1 L

EmS: F-E, S-E

Autres informations utiles (Transport maritime)

Quantités exceptées: E2

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (propan-2-ol; Hydrocarbures C7-C9, iso-alkanes)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 3

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

915 NETTOYANT DE FREIN HAUTE SECURITE - 60 L MP91500F60AB

Date de révision: 18.11.2024

Code du produit: 1103762

Page 13 de 14

Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

Quantités exceptées: E2
Passenger-LQ: Y341

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides combustibles

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28, Inscription 40, Inscription 75

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles: Aucune information disponible.

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures: Aucune information disponible.

Commercialisation et utilisation de précurseurs d'explosifs (règlement (UE) 2019/1148):

Ce produit est réglementé par le Règlement (UE) 2019/1148: toutes les transactions suspectes et les disparitions et vols importants doivent être signalés au point de contact national concerné.

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,11,15.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

915 NETTOYANT DE FREIN HAUTE SECURITE - 60 L MP91500F60AB

Date de révision: 18.11.2024

Code du produit: 1103762

Page 14 de 14

Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquides inflammables
Asp. Tox: Danger par aspiration
Skin Irrit: Irritation cutanée
Eye Irrit: Irritation oculaire
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
IATA: International Air Transport Association
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL/DMEL: Derived No Effect Level / Derived Minimal Effect Level
WEL (UK): Workplace Exposure Limits
TWA (EC): Time-Weighted Average
ATE: Acute Toxicity Estimate
STEL (EC) Short Term Exposure Limit
CL50: Lethal Concentration
EC50: half maximal Effective Concentration
ErC50: means EC50 in terms of reduction of growth rate

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)